

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

\*

**N° 26 /2024**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le trois septembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents** : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Adrien Carret, Ludovic Batteur, Damien Lamboley, Xavier Collonge, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol

ARNAUD Alain a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 29 août 2024

**OBJET** : **Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'Agence Postale Communale**

Monsieur Le Maire rappelle qu'il existe une convention de partenariat entre la Poste et la commune dont l'échéance arrive à son terme le 19 janvier 2025.

Dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'Etat, une nouvelle convention est proposée dont la durée peut être fixée librement entre 1 et 9 ans. L'indemnité forfaitaire mensuelle est de 1 140 € et est revalorisée tous les ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- approuve la convention de partenariat entre la Poste et la commune concernant les modalités et règles de fonctionnement de l'Agence Postale Communale ;
- approuve le renouvellement de cette convention pour une durée de 9 ans ;
- autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

PERRIN Jean-Charles,  
Maire



ARNAUD Alain,  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Alain Arnaud, Secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 05/09/2024 Date de publication sur le site Internet : 05/09/2024
--